

Madame, Monsieur,

Ce jeudi 19 janvier, de nombreux·ses enseignant·es du Lycée français international de Bangkok sont en grève contre le projet de réforme des retraites.

La Première Ministre a en effet annoncé :

- le report de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans
- l'accélération de l'augmentation de la durée de cotisation qui passera à 43 ans dès 2027 au lieu de 2035.

Avec cette réforme, l'ensemble des salarié·es vont devoir travailler plus pour gagner moins. Aujourd'hui, à 60 ans, un·e actif·ve sur deux seulement est encore en emploi. Demain, encore plus de salarié·es seront contraint·es de partir avec une carrière incomplète et des pensions réduites. C'est le cas des populations précaires alternant chômage et emploi, des femmes dont la maternité a engendré des interruptions de carrière. Mais aussi des enseignant·es français·es à l'étranger, qui ont très souvent alterné périodes de cotisations (en France ou à l'étranger sous statut de fonctionnaire) et périodes sans cotisation (sous contrat local à l'étranger, quand bien même ils assurent pour la France un service public).

La revalorisation du minimum retraite à 85 % du Smic (1 200 euros bruts) est prévue par la loi depuis... 2003 ! Le gouvernement met donc enfin en œuvre une mesure déjà prévue, en oubliant de préciser que seul·es seront concerné·es les salarié·es ayant une carrière complète, soit seulement 20% des retraité·es qui ont une pension de moins de 1 000 euros sans avoir de carrière complète (très majoritairement des femmes).

Le gouvernement justifie sa réforme au prétexte de sauver le régime de retraites par répartition, alors même que le dernier rapport du Conseil d'Orientation des Retraites montre que le système ne devrait pas présenter de déséquilibre financier majeur au cours des années à venir. Quand bien même des déficits seraient à combler, pourquoi, si ce n'est par idéologie, refuser toutes les alternatives au recul de l'âge légal : réexamen des allègements de cotisations et d'impôts sur les entreprises, légère hausse des cotisations retraites, fiscalité plus juste, etc. ?

En avril 2019 pourtant, Emmanuel Macron s'opposait fermement au recul de l'âge du départ à la retraite, déclarant : "Tant qu'on n'a pas réglé le problème du chômage dans notre pays, franchement, ce serait assez hypocrite de décaler l'âge légal" [...] Quand, aujourd'hui, on est peu qualifié, quand on vit dans une région qui est en difficulté industrielle, quand on est soi-même en difficulté, qu'on a une carrière fracturée, bon courage, déjà, pour arriver à 62 ans".

Parce que cette réforme serait violente et injuste, les enseignant·es grévistes du LFIB appellent donc l'ensemble des personnes qui partageraient cette analyse à se mobiliser, et à signer et diffuser la pétition intersyndicale d'opposition à cette réforme : <https://www.change.org/p/retraites-non-à-cette-reforme-injuste-et-brutale>